

Pôle communication
24.65.42

Jeudi 26 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dengue : la Nouvelle-Calédonie passe en phase épidémique, la vigilance de tous est indispensable

L'épidémie de dengue est déclarée sur le territoire.

Plus de 80 nouveaux cas ont été recensés la semaine dernière et le nombre de communes touchées continue d'augmenter. Dans ce contexte, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, via sa direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS), appelle l'ensemble de la population à renforcer immédiatement les gestes de prévention.

La situation reste aujourd'hui très contrastée selon les zones du territoire.

Dans le **Grand Nouméa** (Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore et Païta), la transmission de la dengue reste **plus faible et stable** que dans le reste du pays. Cette situation s'explique notamment par la présence, dans cette zone, de moustiques porteurs de la bactérie **Wolbachia**, qui réduit fortement leur capacité à transmettre le virus.

Mais le risque existe toujours.

Dans le Grand Nouméa, **tous les moustiques ne sont pas porteurs de Wolbachia**. Il est donc possible d'être infecté. Même dans cette zone, les habitants doivent continuer à se protéger et à éliminer toute eau stagnante autour de leur domicile.

En dehors du Grand Nouméa, la circulation du virus est **plus active** et progresse rapidement. Cette dynamique impose une mobilisation de tous, commune par commune, quartier par quartier, foyer par foyer.

Trois réflexes essentiels pour limiter la dengue

1. Éliminer l'eau stagnante autour de chez soi

Après chaque pluie et au moins une fois par semaine, videz, nettoyez ou rangez tout ce qui peut retenir de l'eau : soucoupes, seaux, pneus, bâches, déchets, récipients divers. C'est le moyen le plus efficace pour empêcher les moustiques de se reproduire.

2. Se protéger des piqûres de moustiques

Portez des vêtements amples, clairs et couvrants.
Utilisez un répulsif adapté.

Dormez sous moustiquaire si nécessaire (surtout en journée).
Pour les bébés de moins de 6 mois, la moustiquaire reste la protection à privilégier.

3. Éviter de transmettre le virus autour de soi si l'on est malade

Une personne malade peut infecter des moustiques, qui transmettent ensuite la dengue à d'autres personnes.

En cas de dengue, il faut donc éviter de se déplacer et **continuer à se protéger des piqûres**, en utilisant du répulsif, même à la maison.

Fièvre brutale, grande fatigue : consultez rapidement

La dengue peut commencer par une **fièvre d'apparition brutale**, souvent accompagnée de **grande fatigue**, de maux de tête, de douleurs musculaires ou articulaires.

Ces symptômes peuvent être confondus avec **d'autres maladies actuellement en circulation en Nouvelle-Calédonie**.

C'est pourquoi, en cas de symptômes, il faut **consulter rapidement un médecin** et ne pas attendre.
En cas de doute, **ne prenez pas d'aspirine ni d'anti-inflammatoires** car ils peuvent aggraver la maladie. Le paracétamol est à privilégier.

Un enjeu collectif

La dengue ne se limite pas à une question individuelle. Chaque eau stagnante supprimée, chaque piqûre évitée, chaque consultation médicale réalisée sans attendre contribue à freiner l'épidémie.

Le gouvernement appelle chacun à adopter dès maintenant les bons gestes, dans toutes les communes du territoire.

La protection de tous commence par les gestes de chacun, au sein de chaque foyer.

Retrouvez le nombre de cas actualisés et l'ensemble des recommandations sur :
<https://dass.gouv.nc/>

* *
*